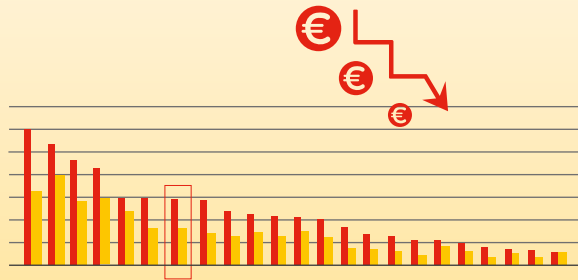


FGTB

Baromètre *socio-économique* 2020



Baromètre
socio-économique
2020

Table des matières

1. L'après coronavirus : autrement et mieux	5
1.1 Ces dix dernières années : balayées !	6
1.2 Le plus grand choc pour l'économie de la Belgique depuis la Deuxième Guerre Mondiale	8
1.3 Des inégalités plus évidentes que jamais	13
2. Pouvoir d'achat	15
2.1 A la suite de la crise du coronavirus, les plus bas revenus souffrent d'une perte de revenus plus importante	16
2.2 La crise du coronavirus montre de faibles réserves d'épargne	17
2.3 Nos salaires sous-évalués depuis des années	19
2.4 Les salaires belges sont compétitifs	21
2.5 La modération salariale n'a pas touché tout le monde ...	24
2.6 ... pour d'autres, l'amélioration se fait attendre	25

3. Aide aux entreprises et le coronavirus	27
3.1 L'impact du coronavirus sur les entreprises : très inégal	27
3.2 Les mesures de soutien : trop générales	31
3.3 Indépendants et sécurité sociale	33
3.4 Les subsides aux entreprises pré-existants restent élevés	35
3.5 Renforcer les réserves des entreprises, un réflexe de moins en moins évident	36
4. Le coronavirus renforce les inégalités sur notre marché du travail	38
4.1 La reconnaissance soudaine de secteurs essentiels	39
4.2 Coronavirus : les femmes en ligne de mire	43
4.3 Les contrats précaires : les premières victimes du coronavirus	44
5. Notre sécurité sociale : le filet de sécurité en période de crise	47
5.1 Le grand égalisateur	48
5.2 Les soins de santé : à l'avant-plan	49
5.3 Les dépenses sociales dans leur totalité ne sont pas exceptionnelles	52
5.4 Financement de notre sécurité sociale : plus aucune certitude	53
5.5 Des trous dans notre sécurité sociale	55

Hommes-femmes

Toutes les références à des personnes ou fonctions (par ex. travailleur) concernent bien sûr autant les femmes que les hommes.

Les données de cette brochure s'arrêtent aux données disponibles le 9 octobre 2020.

1. L'après Coronavirus : autrement et mieux

Depuis la Seconde Guerre mondiale, nous n'avons pas connu de crise comme celle-ci, provoquée par un virus inattendu. La crise du coronavirus a causé beaucoup de souffrances et de désagréments. Le baromètre socio-économique de la FGTB essaie de tirer des leçons dans différents domaines sociétaux, car la crise nous a aussi appris beaucoup de choses, entre autres :

- que l'économie et la société continuent à tourner en temps de crise également, grâce aux travailleurs. Avec en tête, les travailleurs des secteurs vitaux et essentiels;
- que l'Etat et la sécurité sociale ont essayé d'absorber le choc pour traverser la crise;
- que de bons soins de santé et le maintien du pouvoir d'achat sont essentiels pour pouvoir faire face à une crise;
- que la solidarité est le ciment d'une société.

Des constats que plus personne ne peut nier aujourd'hui. C'est le moment de changer les choses. Ce changement est devenu une nécessité car le modèle néo-libéral n'apporte pas de réponses aux inégalités croissantes, ni aux défis que pose le changement climatique.

Protection sociale, maintien du pouvoir d'achat, organisation de la solidarité : ce sont les points forts de la FGTB. Le changement ne viendra pas seulement de la politique, mais également des citoyens.

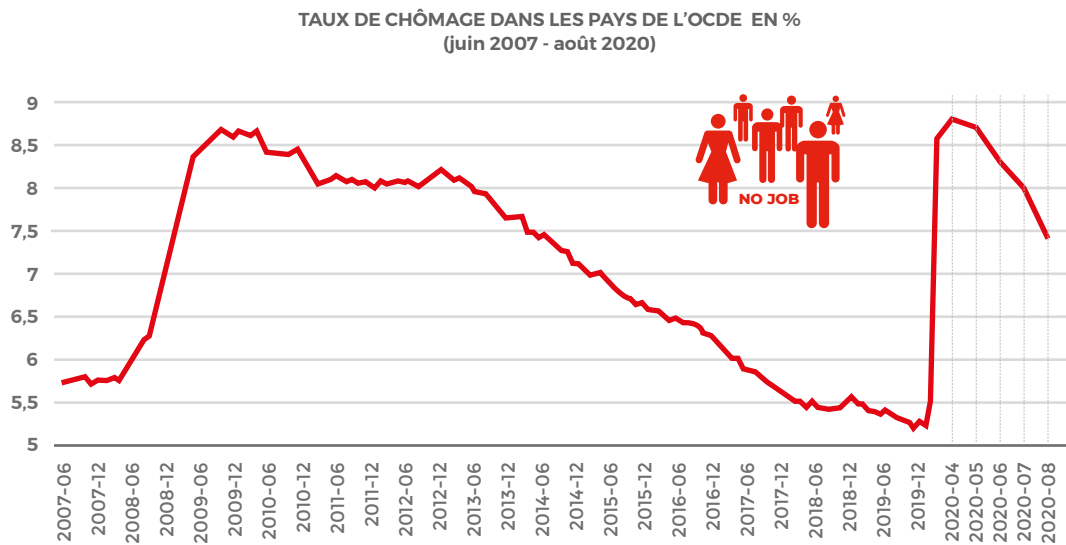
La crise du coronavirus est donc une opportunité de changer de cap. Mais il y a également des menaces. D'aucuns voudront rapidement revenir au cours ordinaire des choses, d'autres encore s'opposeront toujours à une solution qui permettrait de régler la facture (qui augmente de jour en jour) d'une façon solidaire et qui leur demanderait une contribution plus élevée.

Cette édition du baromètre socio-économique tente de fournir les chiffres pour mettre la lumière sur les problèmes et ensuite proposer des solutions pour les mois, les années à venir. Nous verrons comment tout le monde a été touché par cette crise, mais aussi comment rendre notre modèle de société plus résistant.

1.1 Ces dix dernières années : balayées !

Mais commençons par un zoom arrière et voyons à quel point la crise du coronavirus a touché le monde entier sur le plan économique. Les chiffres du chômage constituent un indicateur pertinent. L'impact de la crise du coronavirus est consternant. Tous les emplois créés dans les pays de l'OCDE depuis la crise financière de 2008 ont à nouveau disparu en quelques mois. Impossible de prédire aujourd'hui la rapidité avec laquelle ces emplois reviendront.

« Tous les emplois créés dans les pays de l'OCDE depuis la crise financière de 2008 ont à nouveau disparu en quelques mois. »

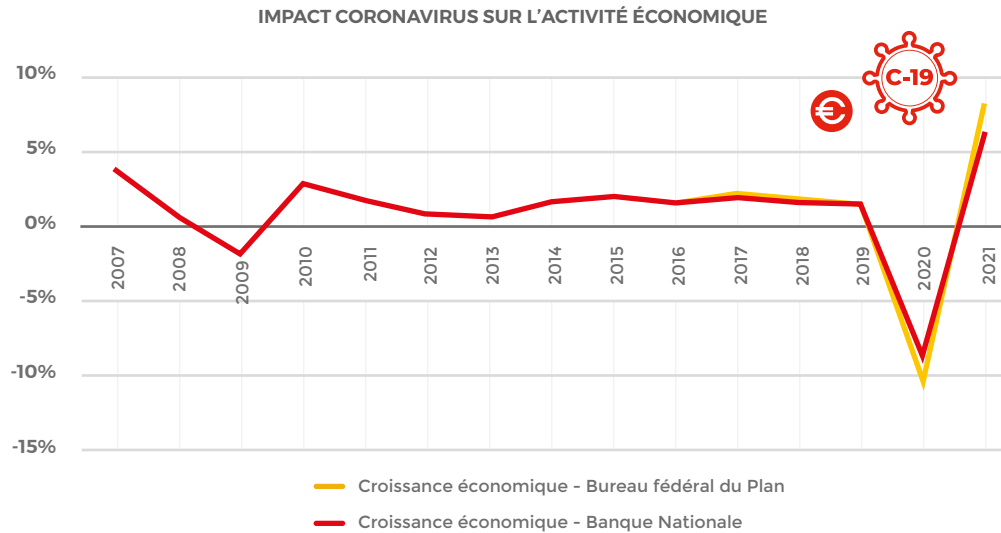


Source : OCDE, 2020.

1.2 Le plus grand choc pour l'économie de la Belgique depuis la Deuxième Guerre Mondiale

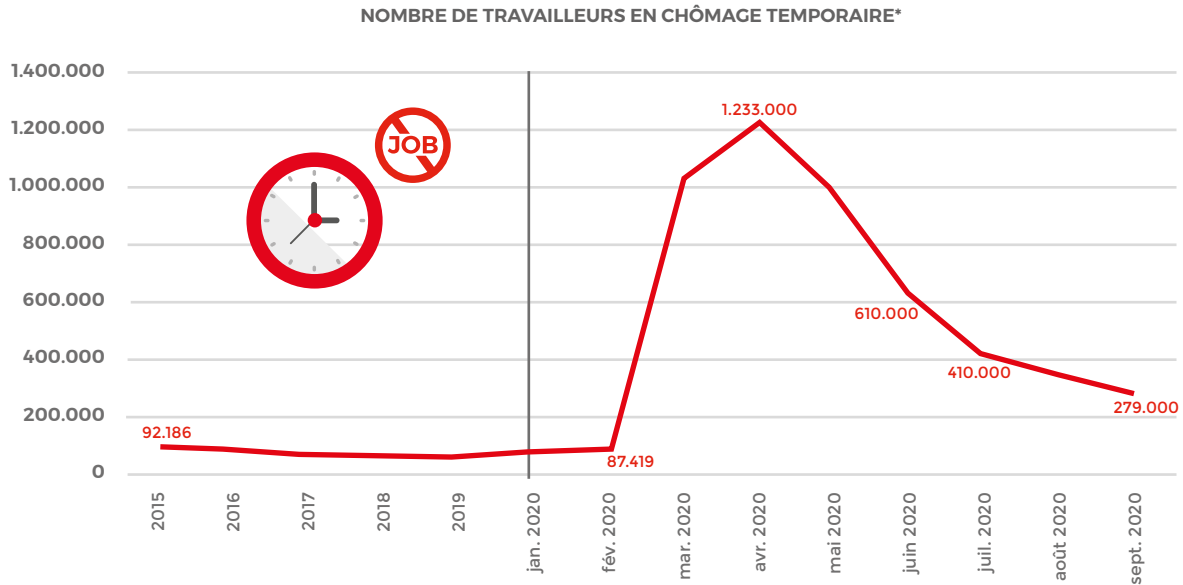
Examinons maintenant l'impact en Belgique. Même si le produit intérieur brut (PIB) n'est pas un indicateur idéal pour mesurer la cohésion sociale, le bien-être et la prospérité, son évolution donne une idée de l'impact de cette crise en Belgique dans une perspective historique. L'impact de la crise du coronavirus est bien plus important que celui de la crise économique et financière de 2008. Alors que notre économie avait connu une contraction de 2% en 2008, selon les prévisions de la Bureau Fédéral du Plan (BfP) et la Banque Nationale de Belgique (BNB), en 2020 l'économie belge devrait connaître une contraction de près de 10%. Tout dépendra en outre de la vitesse de reprise après la crise du coronavirus.

« Selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan et de la Banque Nationale de Belgique, en 2020 l'économie belge devrait connaître une contraction de près de 10%. »



Source : BNB, Bureau du Plan, 2020.

Comparée à d'autres pays, la Belgique n'a pas été aussi durement frappée par le chômage permanent. Nous pouvons heureusement compter sur notre sécurité sociale. Le système du chômage temporaire permet à la Belgique de réagir rapidement. Notre sécurité sociale prouve son efficacité et sa flexibilité. L'échelle sur laquelle le système a été (et est) utilisé est incomparable. Le graphique suivant montre l'évolution des demandes de chômage temporaire à partir de 2007. Une évolution qui montre à quel point ce choc est exceptionnel. Au plus fort du confinement, plus d'un million de Belges ont pu faire appel au chômage temporaire.

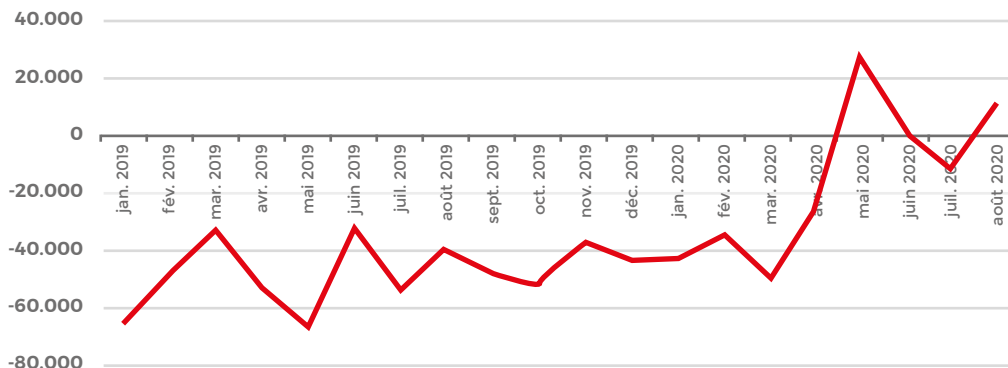


Source : Economic Risk Management Group (ERMG), ONEM, 2020.

* les chiffres pour 2015-2019 sont des moyennes annuelles

Mais tout le monde n'a pas pu compter sur cette protection élargie. Les travailleurs ayant des contrats précaires (intérimaires, temporaires) ont été les premiers à en faire les frais. C'est pourquoi, malgré le système du chômage temporaire, le chômage permanent augmente. Au cours des prochains mois, nous devons nous attendre à des fermetures d'entreprises et des restructurations. Il est impossible d'évaluer l'impact de cette crise dans les mois à venir, étant donné que de nombreux travailleurs sont encore dans des statuts temporaires, sans oublier la vague de faillites qui s'annonce.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
(différence année par année)

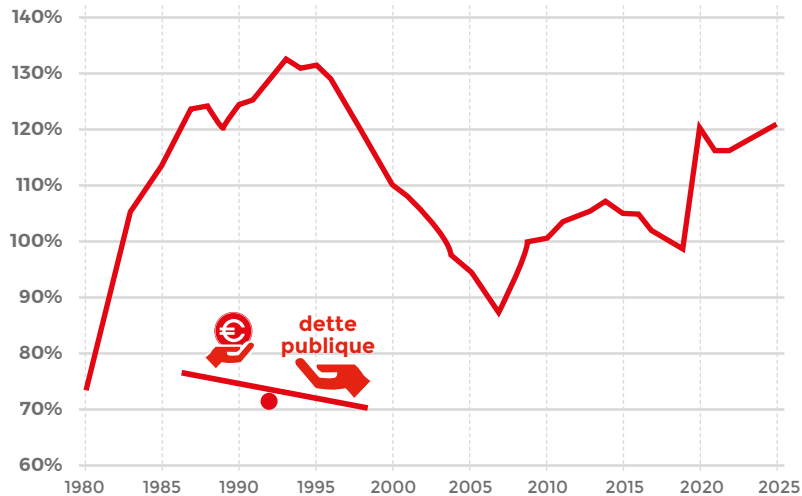


Source : ONEM, 2020.

Le choc économique a un coût important et son impact sur les finances publiques est proportionnel. Selon le Bureau du Plan, le taux d'endettement de l'Etat belge augmente de plus de 20% sur deux ans. Alors qu'en 2008, l'augmentation était principalement due à la reprise de mauvais actifs financiers des banques, elle est aujourd'hui le résultat d'une dégradation de l'économie et des mesures de soutien aux citoyens et aux entreprises. Un audit de la dette publique nous paraît donc approprié.

« Le taux d'endettement de l'Etat belge augmente de plus de 20% sur deux ans. »

EVOLUTION ET PRÉVISION D'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE BELGE (1980-2025)



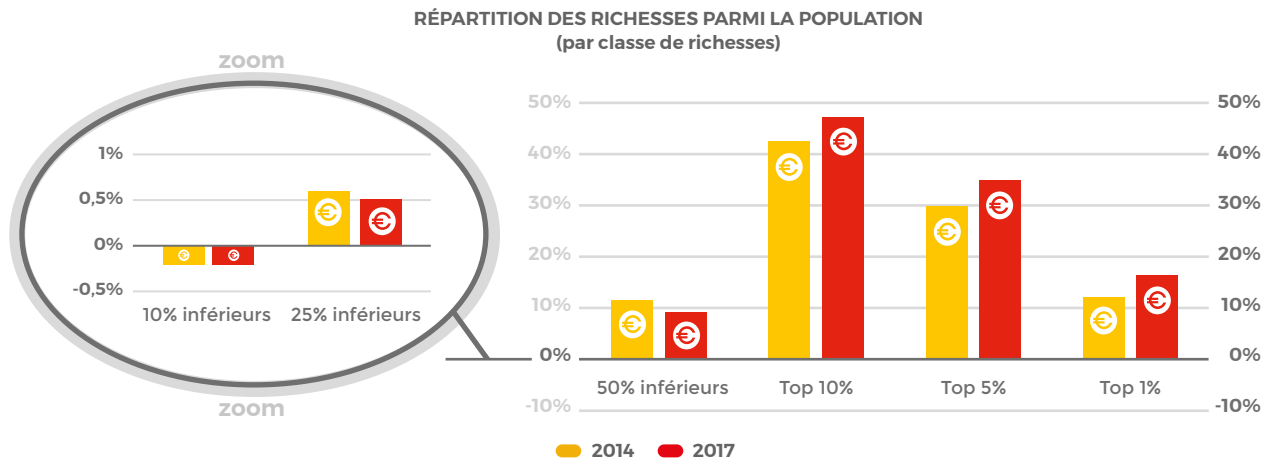
Source : Bureau fédéral du Plan, 2020.

1.3 Des inégalités plus évidentes que jamais

Cette crise a surtout été le révélateur des inégalités existantes. Au cours des dernières années, le déséquilibre entre « les quelques-uns qui ont beaucoup et les nombreux qui ont peu » n'a fait qu'augmenter. Ceci explique la vulnérabilité de nombre de nos concitoyens lorsqu'ils ont été confrontés à la crise. Il n'y a pas de meilleure statistique pour le démontrer que celle de l'inégalité des richesses.

En 2017, les 50 % des ménages belges les moins riches possédaient environ 9 % des actifs nets. Les 10 % les plus riches des ménages belges en possédaient cinq fois plus, soit environ 47 %.

« Le top des 10% les plus riches possèdent près de la moitié de toutes les richesses. »



Source : Université d'Anvers, 2020.

Et ces dernières années, les riches sont devenus de plus en plus riches.

Les 10% de Belges les plus riches possèdent :

- 91,7% des droits de propriété totaux
- 83,8% de toutes les obligations
- 78,7% des actions cotées en Bourse
- 60% des fonds de placements

Dans les chapitres qui suivent, nous examinerons avec précision et détails comment le tissu socio-économique a été touché par cette crise : les familles, les entreprises, ... Sans oublier les conséquences sur notre sécurité sociale. Et nous verrons aussi quelles autres inégalités ont été exacerbées par la crise.

Finalement, soulignons que cette crise a démontré que si la santé des citoyens ne peut être garantie, c'est l'ensemble de notre société qui est « grippée ». Cela met en exergue que les dépenses dans les soins de santé ne sont pas des charges pour la société, mais bien des investissements indispensables.

2. Pouvoir d'achat

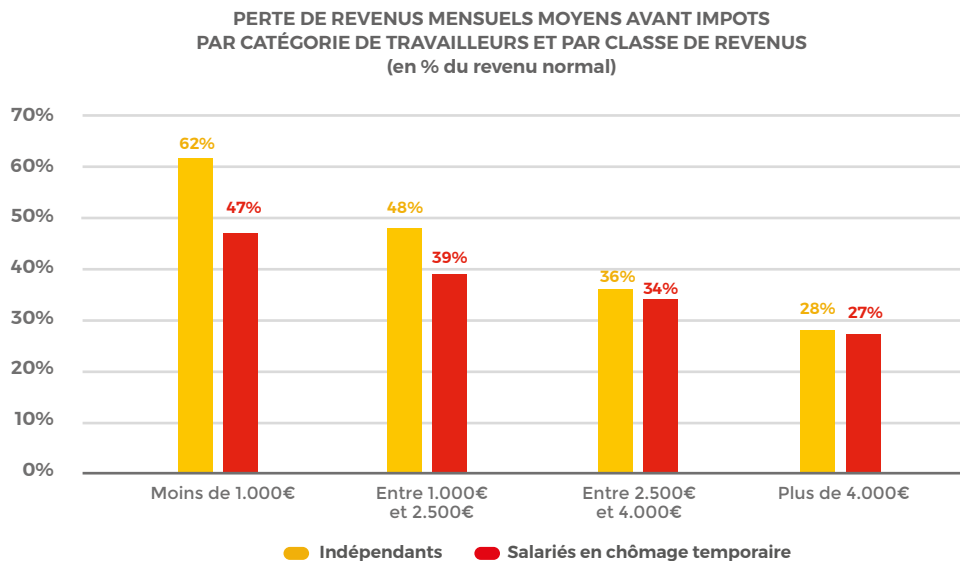
L'impact de la crise du coronavirus sur le revenu de bon nombre d'entre nous est énorme. Les pertes de revenus se sont surtout fait sentir chez les personnes qui ont perdu leur emploi ou dont le temps de travail a été réduit ces derniers mois. Un nouveau coup porté aux travailleurs dont les revenus avaient à peine augmenté ces dernières années en raison d'une politique de modération salariale et de limitation des allocations.

Nous demandons par conséquent :

- une part équitable du gâteau pour tous les travailleurs, ce qui nécessite une réforme fondamentale de la loi de 1996,
- une augmentation du salaire minimum à au moins 14 euros par heure,
- le relèvement des allocations sociales au minimum jusqu'au seuil de pauvreté.

2.1 A la suite de la crise du coronavirus, les plus bas revenus souffrent d'une perte de revenus plus importante

Bien que durant les premiers mois de la crise du coronavirus, le monde politique se soit plus particulièrement intéressé à l'impact sur les entreprises, nous avons pu - notamment à la demande de la FGTB - nous faire une idée de l'impact sur le revenu des ménages. Si nous nous penchons plus spécifiquement sur les chômeurs temporaires et les indépendants, les chiffres récoltés par la BNB pendant le mois de mai parlent d'eux-mêmes : plus le revenu est bas, plus le pourcentage de perte de revenu est élevé.



Source : enquête corona BNB, ERMG, mai 2020.

La perte de revenu chez les chômeurs temporaires et les indépendants a été plus prononcée dans les ménages à FAIBLES revenus. Pour les chômeurs temporaires, c'est étonnant, car les modèles théoriques avaient plutôt fait apparaître que la perte en pour cent serait la plus marquée pour les hauts revenus.

Facteurs explicatifs:

- a) les revenus élevés reçoivent plus souvent un complément de l'employeur à leur allocation de chômage temporaire (écrémée);
- b) les travailleurs aux revenus plus bas sont le plus souvent occupés dans des secteurs touchés par le chômage temporaire. Les travailleurs aux revenus plus élevés étant plus occupés dans des secteurs où le chômage temporaire est moins appliqué.

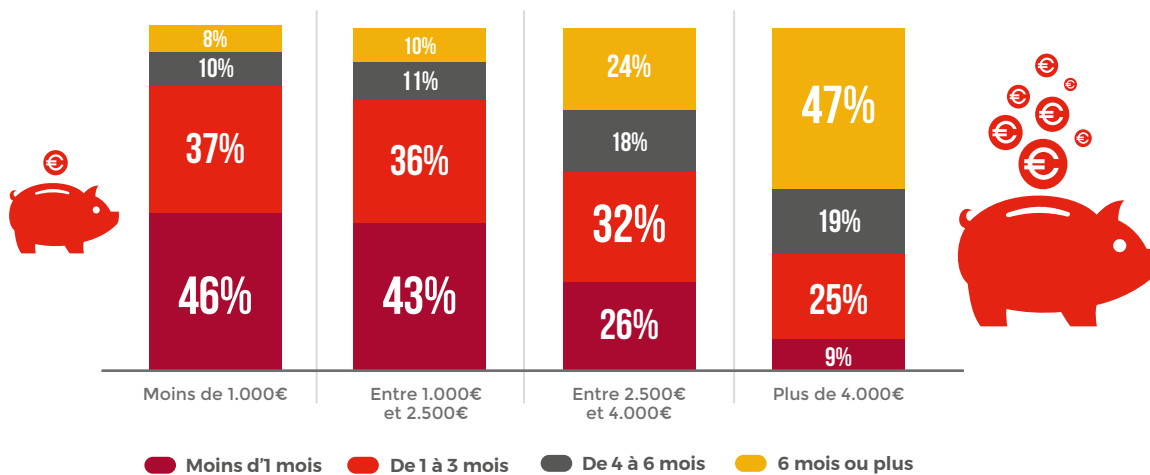
2.2 La crise du coronavirus montre de faibles réserves d'épargne

En temps normal, une grande partie des Belges (48 %) ne peuvent pas économiser (enquête Solidaris).

La vulnérabilité des ménages aux revenus les plus faibles est d'autant plus grande qu'ils disposent de peu de réserves d'épargne. Cela signifie qu'en cas de revers financier (comme le chômage temporaire), ces ménages ont rapidement épuisé leurs économies :

- Parmi les ménages subissant une perte de revenus supérieure à 10 % et dont le revenu net du ménage s'élève de 1.000 à 2.500 euros, 8 sur 10 disposent d'une réserve d'épargne de maximum 3 mois.
- Parmi les ménages dont le revenu est supérieur à 4.000 euros, la moitié dispose d'un niveau d'épargne de plus de 6 mois.

NIVEAU D'ÉPARGNE DES MÉNAGES SUBISSANT UNE PERTE DE REVENUS SUPÉRIEURE À 10% PAR CLASSE DE REVENUS



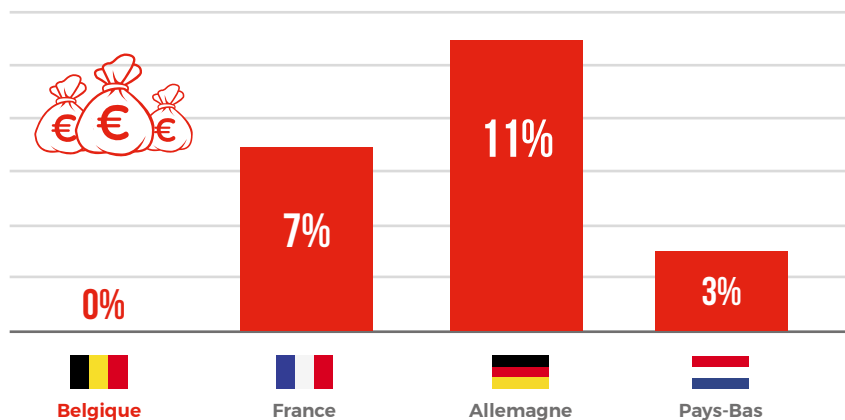
Source : enquête corona BNB, ERMG, mai 2020.

2.3 Nos salaires sous-évalués depuis des années

Depuis des années, les salaires belges sont le parent pauvre, comparés aux salaires des pays voisins. Certes, nos salaires augmentent encore, mais l'augmentation suffit tout juste à compenser l'évolution du coût de la vie (inflation). Heureusement, nous avons l'indexation automatique. Toutefois, si les salaires évoluent uniquement en fonction de l'inflation, cela signifie une perte de prospérité pour les travailleurs. En effet, outre l'inflation, l'augmentation de la productivité devrait également se refléter dans l'évolution des salaires. Chaque année, les travailleurs belges deviennent plus productifs: ils produisent plus par heure. Ce gain de productivité devrait se refléter dans les salaires réels. Nous constatons que ces dernières années les salaires réels ont stagné.

« Les salaires réels ont stagné. Aucun gain de productivité n'a été octroyé aux travailleurs. »

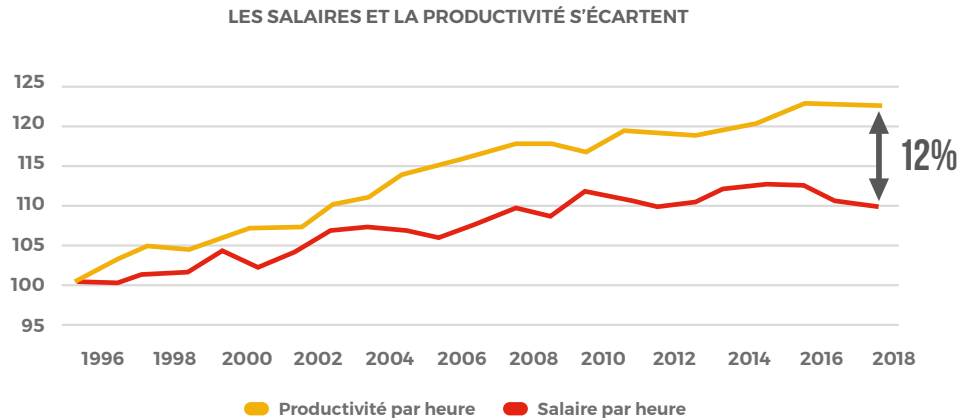
EVOLUTION DES SALAIRES RÉELS SUR 10 ANS (2009-2018)



Source : ETUI, 2019.

Et pourtant, ces gains de productivité étaient bien réels. Dans une économie équitable, l'augmentation des salaires est parallèle à celle de la productivité. Cela signifierait que les revenus d'une production en hausse seraient répartis de manière égale entre les propriétaires des moyens de production et les travailleurs. Chez nous, l'écart entre les salaires et la productivité s'est encore accentué : plus de 12% depuis 1996. Les travailleurs sont donc de plus en plus privés de leur part de prospérité.

« Dans une économie saine les salaires évoluent de la même mesure que la productivité. Chez nous, l'écart est de plus en plus grand. »



Source : OCDE, 2019.

2.4 Les salaires belges sont compétitifs

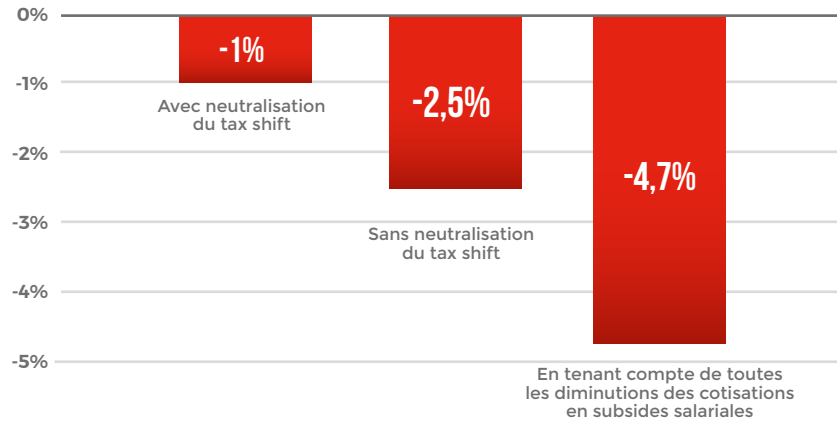
Le gouvernement Michel a pris des mesures brutales et inutiles pour rendre notre pays soi-disant plus compétitif sur les marchés internationaux. Il a distribué des cadeaux aux entreprises, tels que des réductions des cotisations de sécurité sociale et une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés. En outre, il a pris des mesures qui, sous le même angle, ont gravement diminué notre pouvoir d'achat : un saut d'index, une diminution des marges salariales (en plus de l'indexation) et une augmentation des impôts indirects (TVA,...), des droits d'accises et des prix des services et des services publics.

La Belgique est-elle plus chère que les pays voisins ?

Les salaires en Belgique et dans les pays voisins sont analysés à deux niveaux.

1. **Il y a la comparaison juridique depuis 1996.** À l'époque, il était légalement prévu que les salaires belges ne pouvaient pas augmenter plus vite que les salaires des pays voisins. En d'autres termes, la différence de salaire, l'évolution, depuis 1996 devrait en principe être de 0%. Suite à une série de mesures gouvernementales, depuis 1996 (date de la fameuse loi sur les salaires), les salaires en Belgique ont augmenté plus lentement que dans les pays voisins : le coût salarial en Belgique a augmenté de 4,7 % plus lentement que le coût salarial en Allemagne, en France et aux Pays-Bas (Voir le graphique «Ecart salarial depuis 1996»). Il est à noter que la loi de 1996 apporte actuellement diverses corrections afin de parvenir au calcul définitif de la marge salariale. Par exemple, toutes les réductions de salaire accordées aux entreprises suite au taxshift sont tout simplement « oubliées ».
2. **La différence de salaire absolue, c'est-à-dire la différence de niveau des coûts salariaux.** Il s'agit simplement de comparer le coût horaire du travail en Belgique avec celui des pays voisins. En chiffres absolus, on peut établir que la Belgique est plus chère. Mais c'est normal et logique. Il faut tenir compte de la productivité d'une heure de travail, c'est le facteur déterminant pour établir un salaire. Les travailleurs belges sont plus productifs que les travailleurs des pays voisins. Ils « rapportent plus » pour l'entreprise, ce qui se traduit par des salaires plus élevés. Si l'on tient compte de cette différence de productivité, on constate même que la Belgique produit moins cher que ses pays voisins : la différence de salaire est d'environ 1% à l'avantage de la Belgique. Une entreprise qui tient compte de son rapport coûts/revenus investit donc mieux en Belgique. (voir graphique « Différences de niveau de salaires »)

ÉCART SALARIAL DEPUIS 1996 (estimation fin 2020)



Source : CCE, 2020

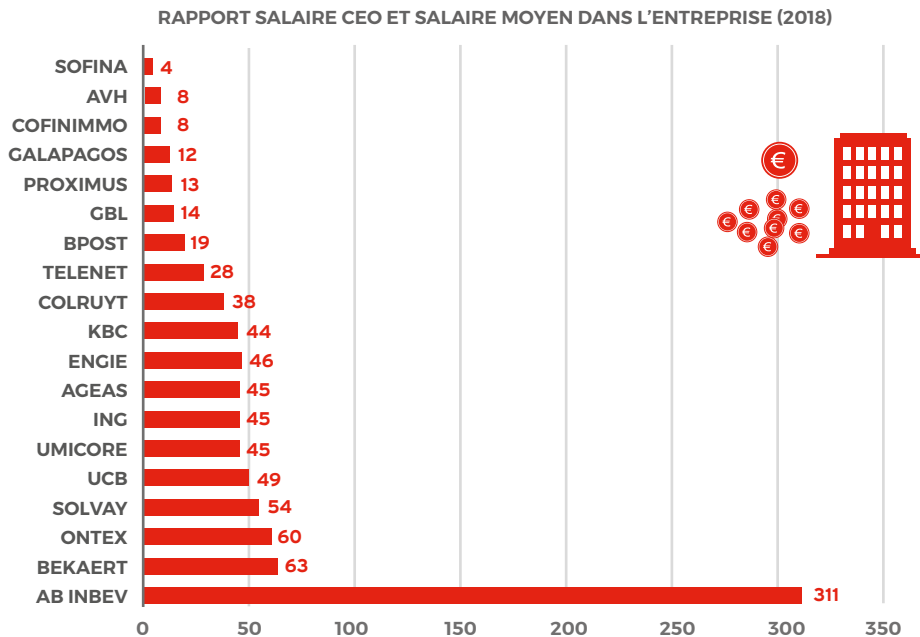
DIFFÉRENCE DE NIVEAU DE SALAIRE ENTRE LA BELGIQUE ET LES PAYS VOISINS EN TENANT COMPTE DE LA PRODUCTIVITÉ



Source : CCE , rapport technique, 2019

2.5 La modération salariale n'a pas touché tout le monde ...

Depuis des années, les travailleurs ordinaires subissent une importante modération salariale qui ne s'applique apparemment pas à tout le monde. Dans certaines entreprises, les CEO (*chief executive officer* = chef d'entreprise) exagèrent plus que dans d'autres. L'écart entre la rémunération du CEO et la rémunération moyenne des travailleurs dans la même entreprise est appelé la tension salariale. Plus cette tension salariale est élevée, plus le CEO dépasse le travailleur moyen de la même entreprise.



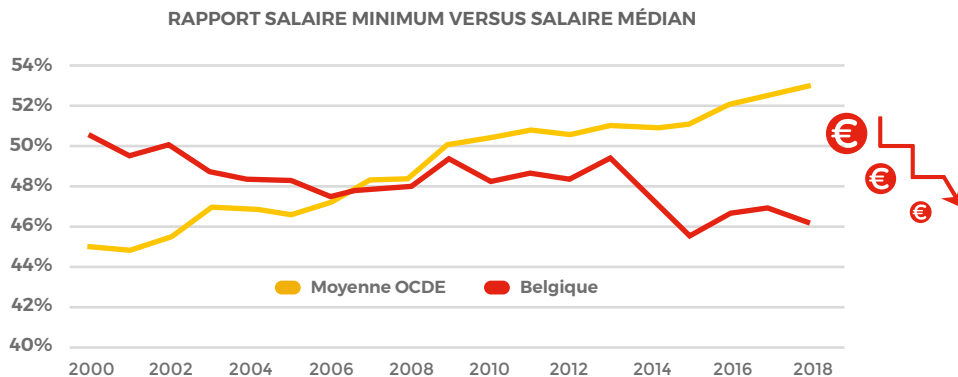
Source : De Tijd, 2019.

2.6 ... pour d'autres, l'amélioration se fait attendre

Ces deux dernières années, la FGTB a œuvré seule en faveur d'une importante revalorisation du salaire minimum. Nous voulons atteindre le plus rapidement possible ce seuil nécessaire de 14 €/heure. Pendant les négociations, nous nous sommes heurtés à un mur. Les employeurs ont refusé tout débat constructif, malgré les engagements pris dans le cadre de l'AIP (accord interprofessionnel) 2019-2020.

Et la situation de ceux qui travaillent au salaire minimum ne s'améliore en rien. Le salaire minimum perd de plus en plus de valeur par rapport aux autres salaires. Nous pouvons l'illustrer en comparant le salaire médian (le salaire au milieu de la répartition en deux parties égales des salaires) et le salaire minimum. Alors que dans les autres pays de l'OCDE (les 37 pays les plus industrialisés du monde occidental), le salaire minimum acquiert de plus en plus de «valeur», c'est le contraire qui se passe en Belgique.

« Au lieu d'augmenter les salaires minimums, l'écart avec les autres salaires devient de plus en plus grand. »



Source : OCDE, base de données des salaires minimums, 2019.

Selon Eurofound (2020), 21 à 36 % des travailleurs occupés au salaire minimum ont les plus grandes difficultés à joindre les deux bouts. Le débat sur le salaire minimum reprendra dans l'ère post-coronavirus. Les travailleurs qui, durant la crise du coronavirus, étaient en première ligne, sont souvent ceux qui gagnent le moins. Ces travailleurs méritent non seulement des applaudissements, mais aussi un peu plus de confort financier. Ce sujet est abordé au chapitre 4 de ce baromètre.

3. Aide aux entreprises et le coronavirus

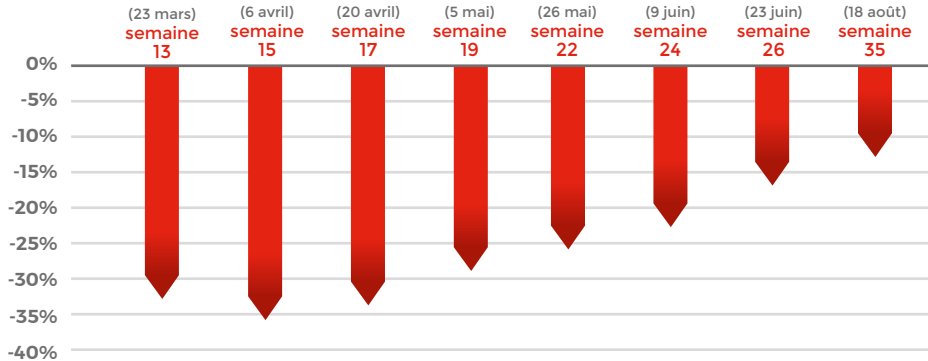
La facture de la crise du coronavirus est lourde et doit être payée solidairement. L'Etat et notre sécurité sociale interviennent pour soutenir l'ensemble de la population. Y compris celles et ceux qui, par le passé, ont considéré cette aide comme un gaspillage ou qui, des années durant, ont remis son financement en question. En tant que FGTB, nous voulons :

- que des engagements soient pris pour continuer à garantir le financement de la sécurité sociale à l'avenir;
- que l'on réfléchisse à l'efficacité et à la proportionnalité des mécanismes d'aide aux entreprises, actuellement et par le passé;
- que l'aide aux entreprises soit conditionnée à une stratégie d'investissement durable et un ancrage local des entreprises.

3.1 L'impact du coronavirus sur les entreprises : très inégal

Les entreprises et les indépendants ont vu leur chiffre d'affaires diminuer à la suite du confinement et du repli de la demande dans les mois qui ont suivi. Mais les secteurs n'ont pas tous été impactés de la même manière. Au plus fort de la crise, sur l'ensemble de l'économie belge, on a enregistré une baisse du chiffre d'affaires d'environ 36%. Cette baisse a été moins marquée les semaines qui ont suivi.

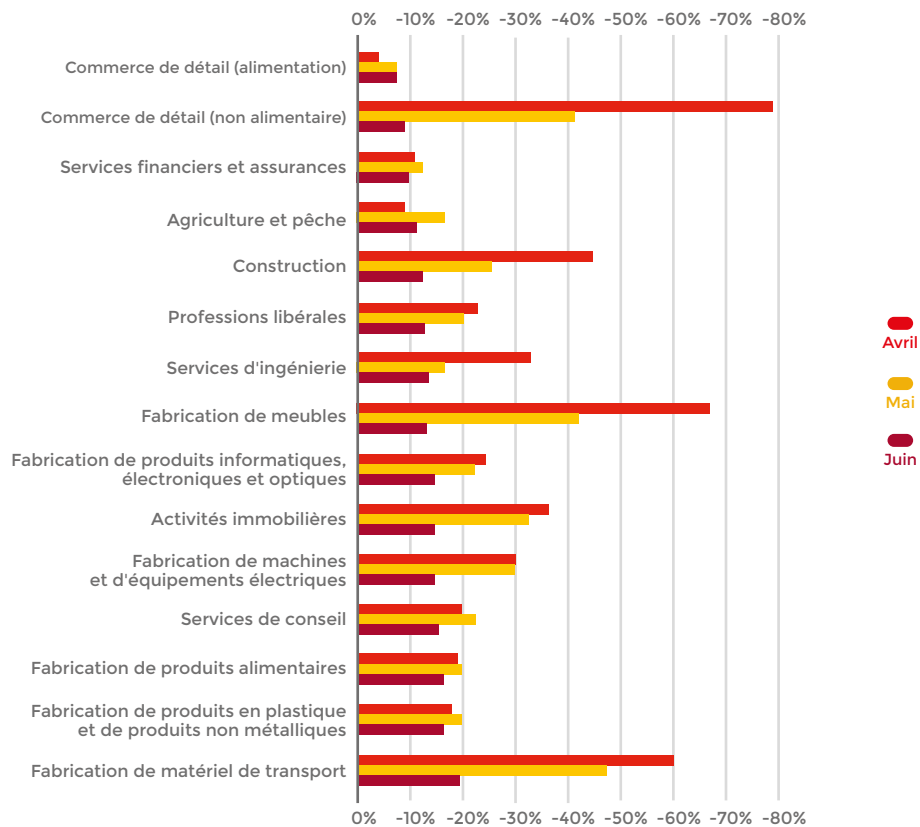
IMPACT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES ET DES INDÉPENDANTS



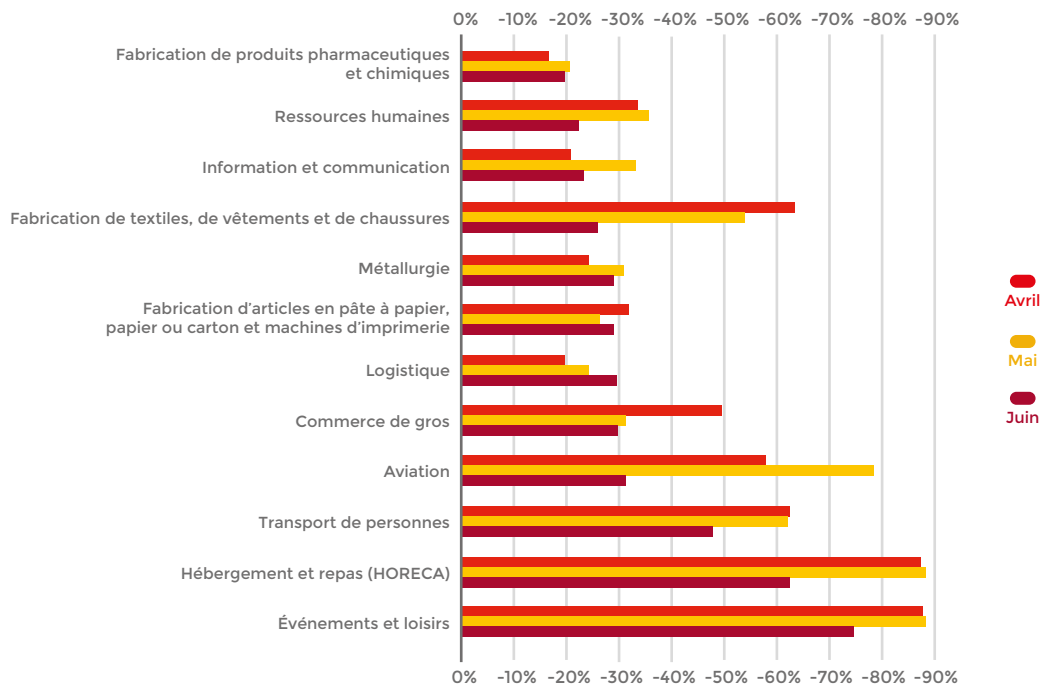
Source : ERMG, sondage via les organisations patronales, 2020.

Les petites entreprises ont subi des pertes plus lourdes que les grandes. Et la différence entre secteurs est très marquée. L'horeca, le secteur de l'événementiel et des loisirs, ainsi que celui du transport de personnes sont ceux qui ont connu la baisse la plus importante de leur chiffre d'affaires. Au niveau du retail (non food&food), de la construction, des services de soutien, de l'agriculture, des finances et de l'industrie transformatrice, la reprise a été plus rapide. Une moyenne sur les mois de mars, avril, mai et juin, illustre clairement l'évolution sur les secteurs qui ont été le plus durement touchés. On constate ainsi que certains secteurs ont certainement besoin d'aides, alors que d'autres en ont besoin dans une moindre mesure.

**SECTEURS AVEC PERTE PLUS LIMITÉE DU CHIFFRE D'AFFAIRES
(moins de 20% de perte du chiffre d'affaires en juin 2020)**



SECTEURS AVEC PERTE PLUS IMPORTANTE ET PLUS DURABLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DURANT LA CRISE DU CORONAVIRUS



Source : ERMG, 2020.

3.2 Les mesures de soutien : trop générales

Cette partie concerne les mesures de soutien durant la période de mars à septembre 2020. Les nouvelles mesures dans le cadre du deuxième confinement ne sont pas abordées.

Dès le début de la crise, les libéraux et les organisations patronales ont fait pression pour obtenir des mesures de soutien générales, d'application à l'ensemble des secteurs, alors que les données ci-dessus montrent clairement que des mesures sectorielles ciblées auraient été plus utiles.

L'Etat a pris plus de 180 mesures pour soutenir les entreprises et les ménages. La Banque nationale a fait une comparaison et une estimation du coût potentiel en 2020. Nous considérons le système du chômage temporaire comme une aide aussi bien aux ménages qu'aux entreprises. En effet, celui-ci est une forme de flexibilité offerte aux entreprises qui en cas de ralentissement/arrêt de l'activité ne doivent pas payer les travailleurs car ceux-ci sont payés par la collectivité. Le coût total estimé du chômage temporaire (4,5 milliards d'euros en 2020) est réparti de façon proportionnelle. Les conclusions que l'on peut tirer sont les suivantes:

Les conclusions que l'on peut tirer sont les suivantes :

- 11,7 milliards d'euros sont revenus aux entreprises et aux indépendants. Ceci, indépendamment des 52 milliards tirés des systèmes de garanties (garanties bancaires) octroyés par les pouvoirs fédéraux et régionaux.
- 3,4 milliards d'euros reviendront aux ménages en 2020. Sans tenir compte du chômage temporaire, le soutien au pouvoir d'achat se chiffre à un maigre 1,1 milliard d'euros.

MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

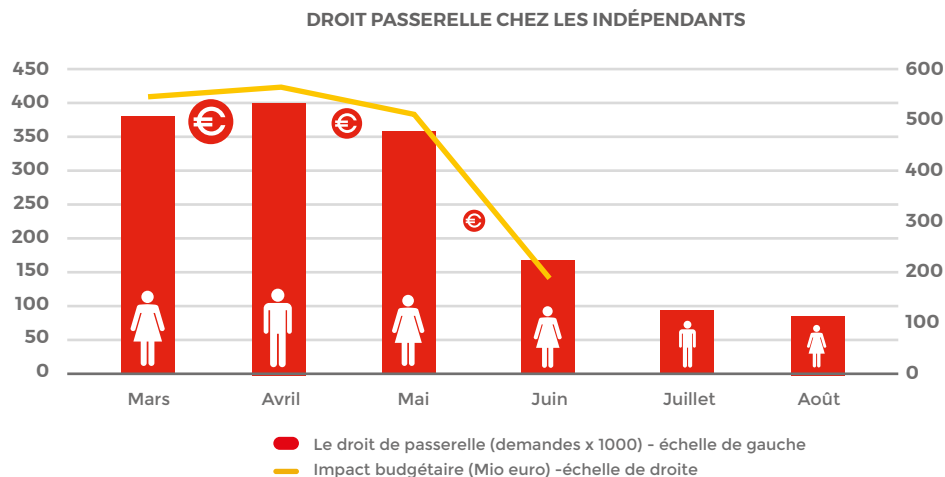
FÉDÉRAL	En milliards d'euros
Chômage temporaire	2,25
Droit passerelle indépendants	2,4
Diminution TVA HORECA	0,3
Aide à la solvabilité	2,4
- <i>Intervention au niveau des impôts</i>	1,5
- <i>Transferts aux entreprises</i>	0,5
- <i>Injections de capital et arriérés de prêts</i>	0,3
Aide par rapport aux liquidités (report de paiement des impôts)	0,5
Régime de garanties bancaires	50
RÉGIONAL	
Prime de nuisances flamande fermetures obligatoires	1,5
Soutien en cas de repli significatif du chiffre d'affaires	1
Soutien non-marchand, divers	0,7
Injections de capital/ arriérés de prêts	0,7
Garanties	2
TOTAL (hors garanties)	11,7
TOTAL (avec garanties)	63,7

Source : Bfp, BNB, 2020.

3.3 Indépendants et sécurité sociale

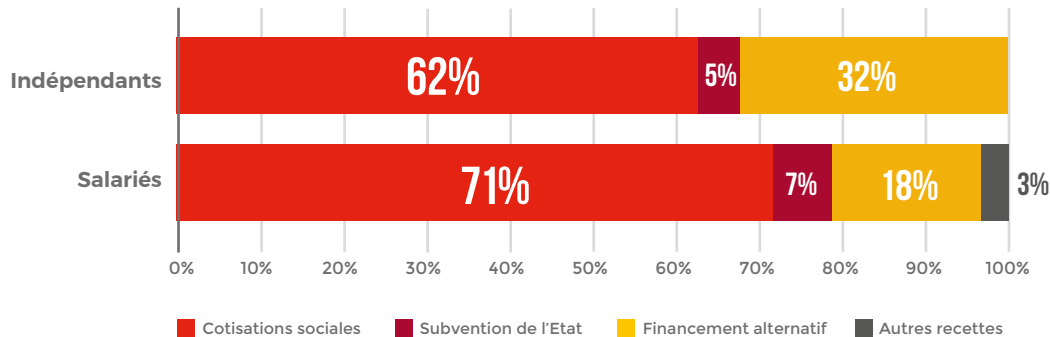
Il est utile de se pencher sur un pan de notre économie qui a été spécifiquement touché : les indépendants. Entre mars et juin 2020, une aide sous forme de droit passerelle de plus de 1,8 milliard d'euros leur a été octroyée par l'Etat. Ceci, indépendamment des aides régionales/locales et autres interventions (comme les mesures de report de paiement). La solidarité est un point essentiel dans la société. Notre sécurité sociale est trop souvent vue comme une charge. Or, comme les chiffres le montrent, une sécurité sociale forte peut être et sera une ligne de vie nécessaire pour tous.

A titre informatif, signalons que les activités B2B (*Business to Business*) ont repris le 4 mai, suivies le 11 mai par les commerces (sauf l'horeca). L'horeca a quant à lui pu reprendre ses activités le 8 juin.



Source : ERMG, ONSS, août 2020.

QUI PAYE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ... ?



Source : comité de monitoring, juin 2020.

La sécurité sociale est financée à 70% par les salaires des salariés. En d'autres termes, nous assurons en grande partie nous-mêmes notre protection sociale. Parallèlement, 25% du financement est complété par l'Etat, via un financement alternatif et une subvention de l'Etat¹. Chez les indépendants, l'Etat joue un rôle beaucoup plus important. 38% de la protection sociale n'est pas financée par les indépendants, mais bien par l'Etat, un point qui est peu mis en évidence. Car très souvent, pour la sécurité sociale des salariés, on réfléchit en termes de recettes et de dépenses, alors qu'on réfléchit davantage en termes de nombreuses cotisations quand il est question de la protection sociale et des cotisations sociales des indépendants.

¹ Les 5% de recettes restants sont d'autres recettes (comme des recettes octroyées, des transferts externes, la dotation aux entités fédérées...)

3.4 Les subsides aux entreprises pré-existants restent élevés

Dans tout le débat sur l'aide aux entreprises, on ne peut oublier que la plupart des entreprises bénéficiaient déjà d'une aide non-négligeable de l'Etat. En effet, les entreprises sont dispensées du versement d'une part importante des cotisations de sécurité sociale à l'ONSS et elles reçoivent des milliards de subsides salariaux (des montants qui sont déduits du salaire brut, mais que l'employeur ne doit pas reverser au fisc). Ainsi, en 2018, les entreprises ont reçu 10,4 milliards d'euros de subsides (dont 7,9 de subsides salariaux et 2,5 de réductions de cotisations patronales). Le travail de nuit et les heures supplémentaires sont aussi été subsidiées, à raison de 1,7 milliard (!) d'euros au total. Début 2019, la Cour des comptes a souligné que l'efficacité de cette aide de l'Etat n'était pas prouvée et qu'elle était difficile à monitorer.

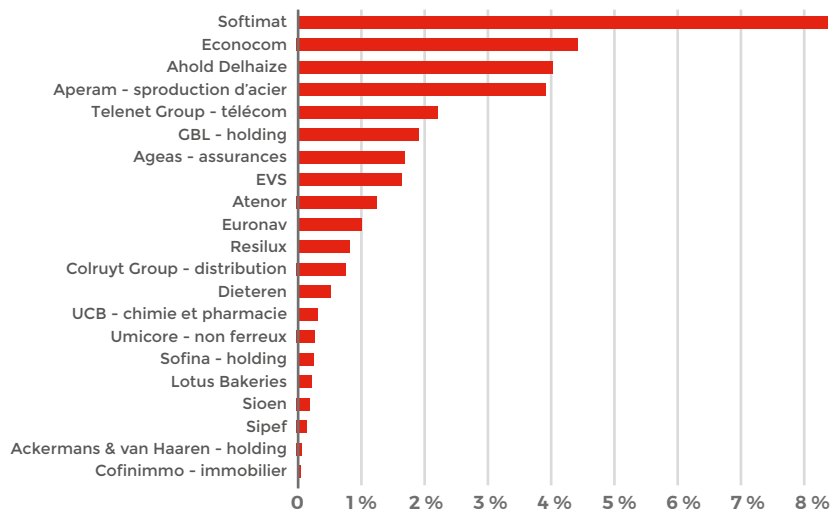
En millions d'euros	1996	2018
Subsides salariaux, dont :		
Via la sécurité sociale	117	3.489
Via la fiscalité fédérale, dont:	0	2.734
<i>Travail de nuit et en équipes</i>	0	1.567
<i>H. supplémentaires</i>	0	165
<i>R&D</i>	0	620
<i>Autres</i>	0	383
Via les Régions	187	485
Réductions groupes-cibles	529	1.194
Total subsides salariaux	833	7.902
Réductions cotisations patronales ONSS		
	1.294	2.499
Total des avantages	2.120	10.400

Source : CCE, rapport technique, 2019

3.5 Renforcer les réserves des entreprises, un réflexe de moins en moins évident

De nombreuses grandes entreprises de notre pays ont reçu une aide de l'Etat ces derniers mois (avec la réduction/reprise des coûts salariaux, des garanties de prêts, une aide directe de l'Etat, etc.). Malheureusement, force est de constater que de nombreuses sociétés cotées en bourse en 2019 ont procédé à grande échelle au rachat d'actions propres. Cela signifie qu'au lieu de placer l'argent de façon stratégique ou de l'investir dans l'entreprise, le management a donc préféré gâter ses actionnaires en faisant monter artificiellement le prix des actions (puisque'il y a moins d'actions sur le marché financier) et en gonflant les dividendes. Pour les plus grosses sociétés cotées en bourse, le montant du rachat des actions propres a dépassé le 1,9 milliard d'euros. Une tendance que l'on constate depuis plusieurs années déjà.

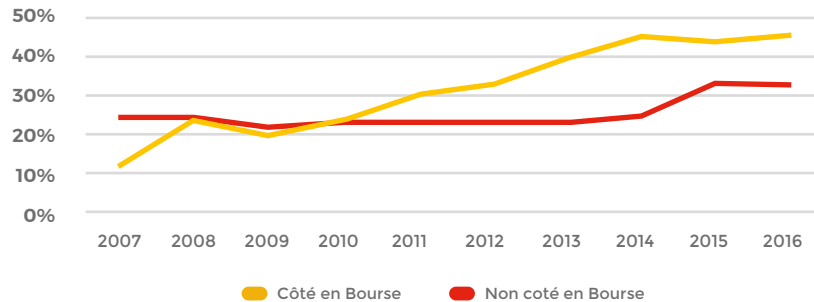
RACHAT D'ACTIONS PROPRES EXPRIMÉ EN % DE LA CAPITALISATION DE MARCHÉ (2019)



Source : comptes annuels, calculs propres, 2020.

En parlant d'actionnariat justement : la crise du coronavirus a prouvé qu'il était nécessaire de garder des pans essentiels de notre économie en Europe pour garantir les chaînes d'approvisionnement. Ces 10 dernières années cependant, nous avons vu un glissement important s'opérer dans l'actionnariat des entreprises européennes. 45% des actions (actifs) des sociétés cotées en bourse sont détenus par des groupes extérieurs à l'Union européenne, contre 10% seulement en 2007. Ceci nous rend vulnérables dans les décisions d'investissement et hypothèque la culture européenne de la concertation sociale. De plus en plus souvent, les centres de décision déménagent, très souvent bien loin.

ACTIONNARIAT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DÉTENU PAR DES GROUPES EN DEHORS DE L'UE



Source : European Commission (2019),
Commission Staff Working Document on Foreign Direct Investment in the EU.

4. Le coronavirus renforce les inégalités sur notre marché du travail

La crise sanitaire que nous traversons fait clairement ressortir les inégalités dans notre société. Plus spécifiquement, les inégalités qui existaient déjà sur notre marché du travail sont amplifiées.

C'est la raison pour laquelle la FGTB exige reconnaissance et respect, pour tous les travailleurs. Ce qui se traduit concrètement par :

- Une revalorisation des fonctions et conditions de travail des travailleurs occupés dans des secteurs essentiels. Pas uniquement par le biais d'une augmentation salariale, mais aussi via un renforcement des investissements et les moyens;
- Une revalorisation salariale des emplois sous-payés, notamment par l'augmentation à 14 euros du salaire minimum;
- Un meilleur encadrement des statuts précaires, comme les intérim, flexi-jobistes ou travailleurs de plateformes.

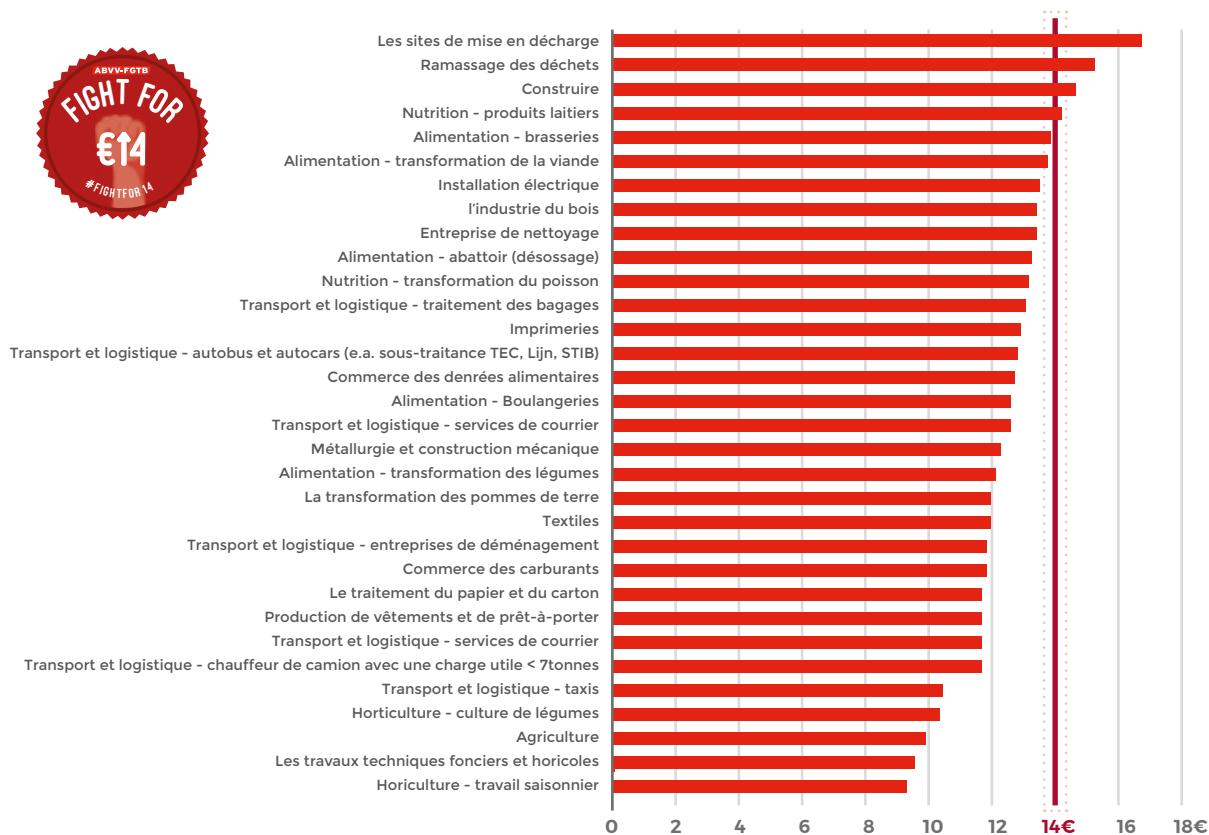
4.1 La reconnaissance soudaine de secteurs essentiels

Fin mars 2020, le gouvernement Wilmès établissait une liste des secteurs essentiels : alors que le reste de l'économie était paralysé, les travailleurs de ces secteurs devaient poursuivre le travail parce qu'ils étaient essentiels pour que la société continue à tourner. Très souvent sous-payés et avec des conditions de travail difficiles, ces travailleurs ont veillé à ce que les soins de santé, l'approvisionnement alimentaire, le transport, les services de propreté, les services publics et la production industrielle stratégique soient maintenus. Si, avant la crise, aucune attention n'était portée à ces travailleurs, ils sont maintenant considérés comme des héros. Très bien ! Mais pour combien de temps encore ?

Dans les secteurs essentiels, la plupart des salaires minimums sectoriels sont inférieurs à 14 euros par heure (ou 2.300 euros par mois). Pour la FGTB, c'est le seuil salarial minimum pour pouvoir mener une vie digne.

*« Dans la majorité des secteurs essentiels,
la limite du salaire minimum viable n'est pas atteint ».*

SALAIRE HORAIRE MINIMUM DANS LES SECTEURS ESSENTIELS (OUVRIERS)



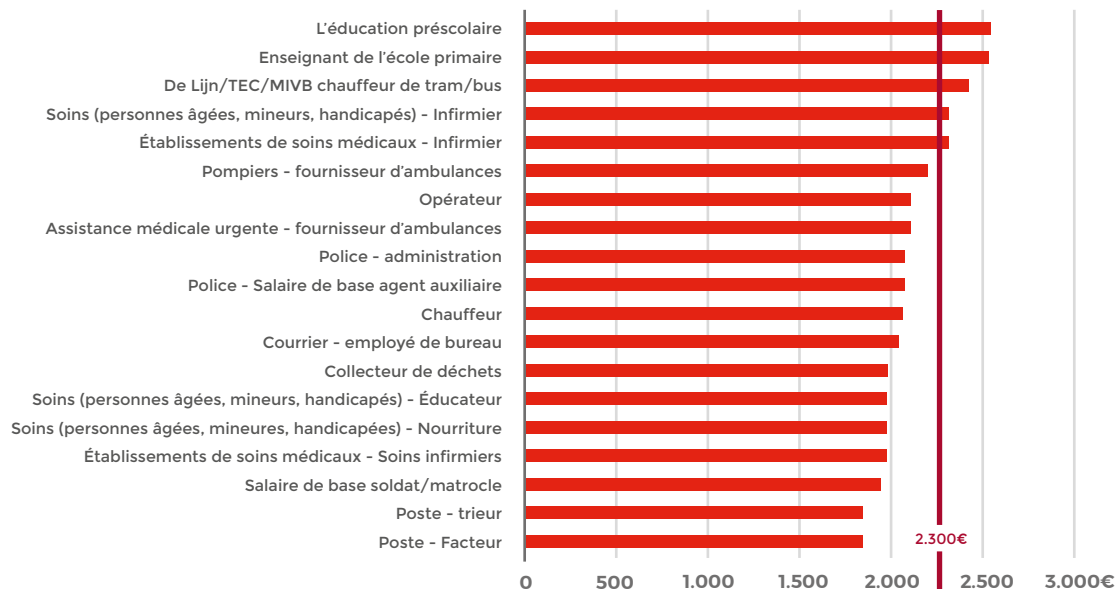
Source : SPF emploi, base de donnée sur les salaires minimums, 2020.

SALAIRE MENSUEL MINIMUM DANS LES SECTEURS ESSENTIELS (EMPLOYÉS)



Source : SPF emploi, base de donnée sur les salaires minimums, 2020.

SALAIRE MENSUEL DE DÉPART SECTEURS ESSENTIELS (SERVICE PUBLIC)



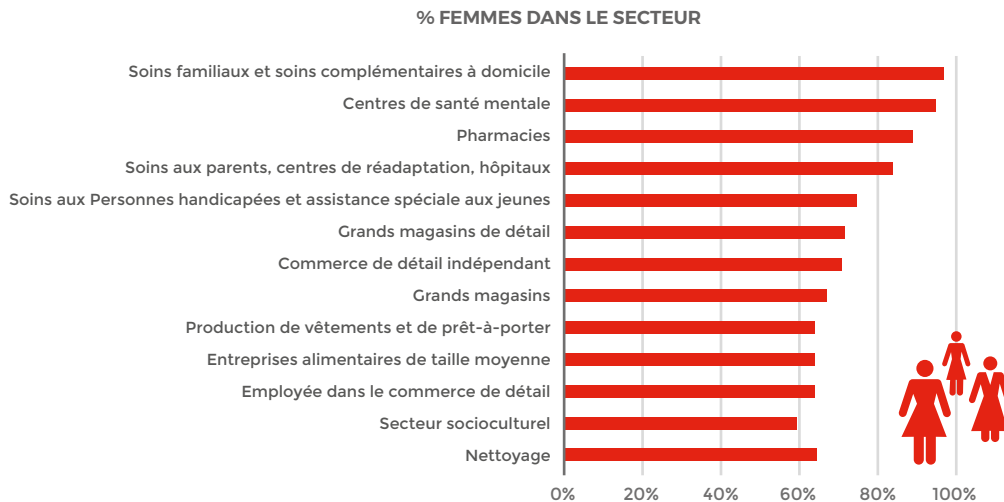
Source : divers comités de secteur des secteurs publics, 2020.

Quand on voit ces chiffres et que parallèlement, on considère ces métiers comme “essentiels”, le constat est encore plus amer. S'ils sont effectivement essentiels, pourquoi cela ne se reflète-t-il pas dans la rémunération ? Un effort serait fourni dans le secteur des soins de santé, mais c'est encore à concrétiser.

Indépendamment du salaire, ces personnes ont en outre été confrontées à une difficile conciliation de leur vie privée avec leur vie professionnelle. Pas de télétravail possible, ni de chômage temporaire. Enfin, des études menées à l'étranger ont mis en évidence un risque plus élevé d'infection et de décès pour les travailleurs dans tous les secteurs essentiels.

4.2 Coronavirus : les femmes en ligne de mire

Le coronavirus touche tout le monde, mais certains plus que d'autres. Dans le secteur qui était le plus en ligne de mire, à savoir le secteur des soins, 78% des travailleurs sont des femmes. Un aperçu succinct des secteurs catalogués comme « essentiels » par le gouvernement, nous montre que dans les autres secteurs également très exposés, ce sont surtout des femmes qui sont employées.

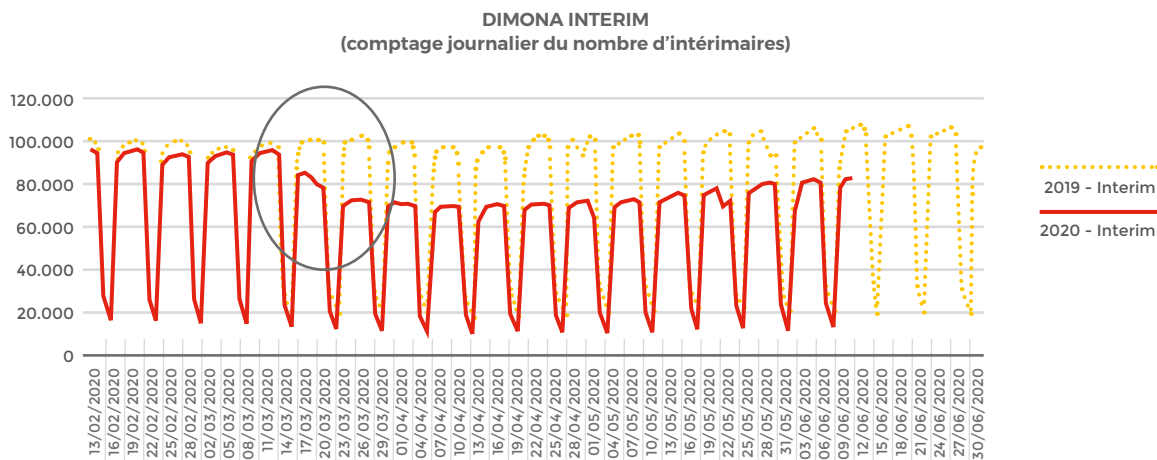


Source : Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, 2020.

De plus, on peut dire - vu la répartition inégale des tâches ménagères dans la plupart des ménages - que durant le confinement, les femmes ont eu une journée double, voire triple : avec d'abord, le travail, ensuite les tâches ménagères et enfin, parfois une fin de journée avec la casquette d'enseignante.

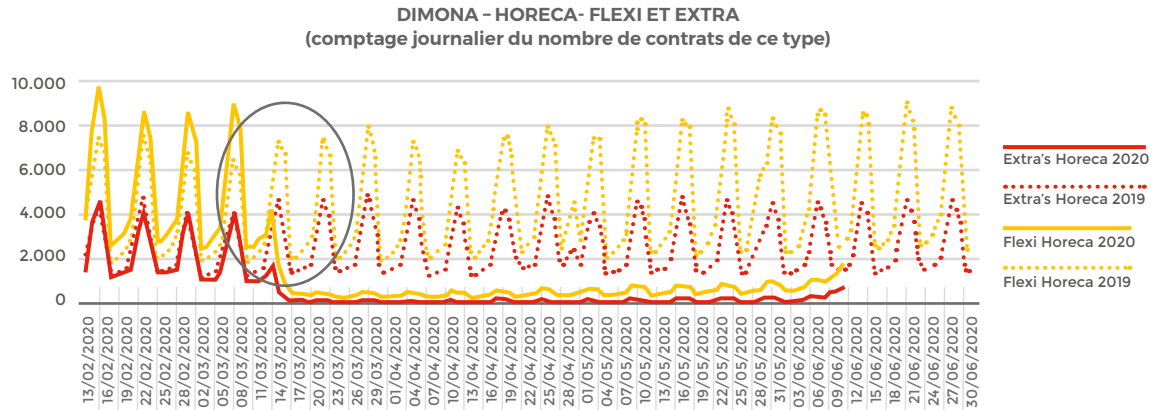
4.3 Les contrats précaires : les premières victimes du coronavirus

Les travailleurs qui avaient un contrat d'intérim ou temporaire ont été les premières victimes, ce à quoi on pouvait s'attendre. Leurs contrats n'ont pas été prolongés ou ont tout simplement été arrêtés sur-le-champ. C'est ce qui ressort des déclarations à la sécurité sociale. Alors que le nombre d'intérimaires journaliers se situe normalement autour des 100.000, près de 30% se sont directement retrouvés sans emploi.



Source : déclarations ONSS, DIMONA, 2020.

Dans les flexi-jobs (dont on connaît l'extrême flexibilité), l'effet a été encore plus marqué. Alors que peu avant l'éclatement de la crise du coronavirus, on comptait encore 9.000 flexi-jobistes, leur nombre a depuis quasiment été réduit à zéro jusqu'au début des vacances d'été ! Dans la majorité des secteurs essentiels, la limite du salaire minimum viable n'est pas atteint.



Source : déclarations ONSS, DIMONA, 2020.

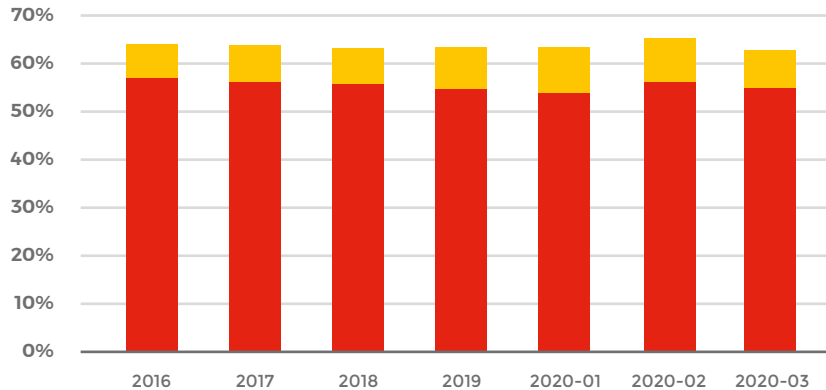
Par rapport à l'intérim, il ne faut jamais oublier que, selon un rapport de HIVA (2020) :

- 66% des intérimaires préféreraient avoir un contrat fixe
- 11% seulement choisissent réellement le statut d'intérimaire
- 60% indiquent ne pas avoir reçu de formation l'année passée

En 2019, près de 11,8 millions d'intérimaires ont été licenciés. Ce nombre incroyable couvre différents types de contrats : mensuels, hebdomadaires et journaliers. Ces dernières années, la FGTB a tenté de s'attaquer à la problématique des contrats d'un jour, extrêmement flexibles. Un accord a été conclu à ce sujet au CNT. Néanmoins, on constate un glissement important des contrats d'un jour vers des contrats de deux jours... Plus de 60% des 11,8 millions de contrats d'intérim conclus sont des contrats d'un ou de deux jours. On ne peut donc pas vraiment parler d'une amélioration en ce qui concerne le nombre de contrats de courte durée.

« Une majorité des contrats intérimaires sont de très courte durée. »

CONTRATS INTÉRIMAIRES JOURNALIERS ET DE DEUX JOURS
(en pourcentage des contrats interimaire)



- Nombre de contrats journaliers par rapport au nombre total de contrats d'agence (privés uniquement, sans étudiants)
- Nombre de contrats de 2 jours par rapport au nombre total de contrats d'agence (privé uniquement, sans étudiants)

Source : ONSS, 2020.

5. Notre sécurité sociale : le filet de sécurité en période de crise

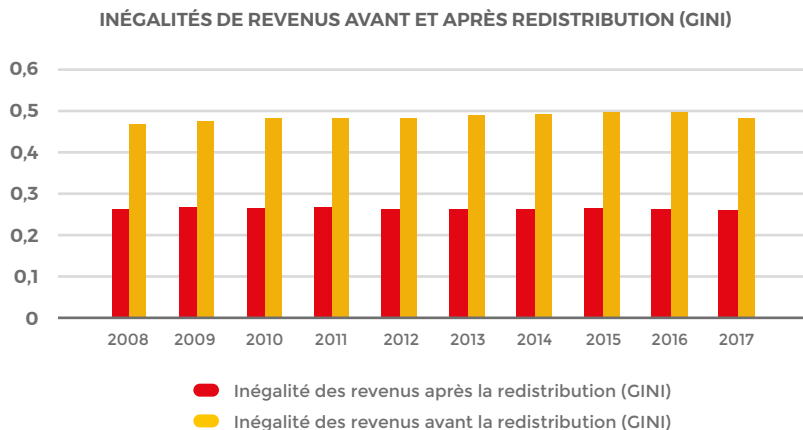
Depuis 75 ans déjà, notre sécurité sociale fait office de grand égalisateur. C'est notre principale assurance en périodes incertaines. Durant cette crise, la sécu a montré une fois de plus qu'elle pouvait faire face aux gros coups durs. Nos soins de santé sont un rempart pour surmonter la crise sanitaire et essentiels au bon fonctionnement de notre société. Notre assurance chômage a fait office de filet de sécurité pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi ou qui ont temporairement vu leur temps de travail réduit.

Néanmoins, certaines personnes tombent entre les mailles du filet et c'est de plus en plus souvent le cas. C'est pourquoi, la FGTB exige :

- le relèvement de toutes les allocations sociales au moins jusqu'au seuil de pauvreté;
- des efforts supplémentaires pour les chômeurs complets, avec notamment le retrait définitif de la dégressivité des allocations de chômage;
- des moyens (humains et matériels) supplémentaires pour nos soins de santé;
- un engagement politique clair garantissant le financement futur de la sécurité sociale, en ce compris via la nécessaire prolongation de la dotation d'équilibre et un relèvement des plafonds salariaux sur lesquels les allocations sociales maximales sont calculées.

5.1 Le grand égalisateur

Notre sécurité sociale est importante, mais pas uniquement pour faire face aux risques soudains. A plus long terme, elle réduit aussi fortement les inégalités (ratio entre les revenus les plus élevés et les plus bas). Nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. Notre sécurité sociale est solide comme une cathédrale, mais peut encore être améliorée. En effet, même si la sécurité sociale réduit fortement les inégalités de revenus, trop souvent encore, les groupes vulnérables tombent entre les mailles du filet.



Source : base de données de l'OCDE sur les inégalités de revenus.

Soulignons que le coefficient GINI² est utilisé ici pour indiquer l'effet de la redistribution sur l'inégalité des revenus. Afin de connaître l'évolution des inégalités, il est conseillé d'utiliser d'autres indicateurs.

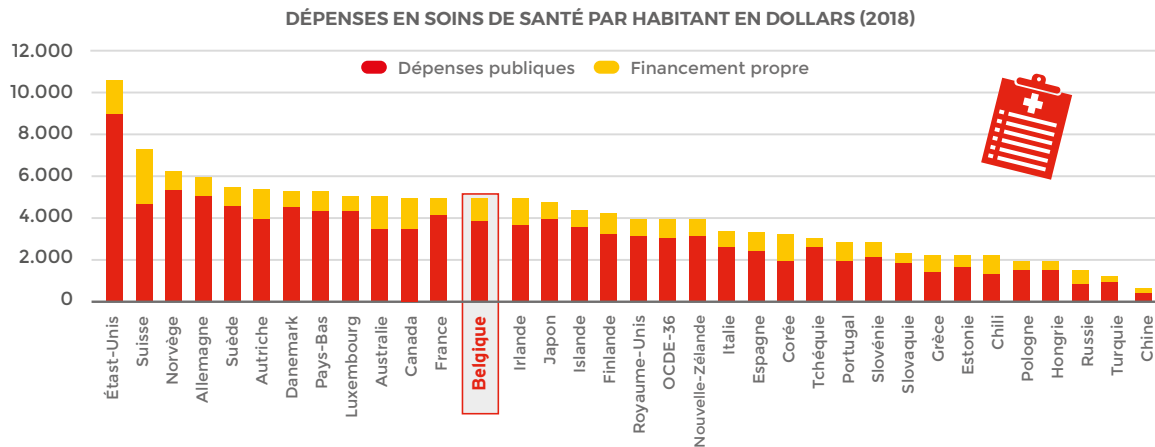
² Le coefficient GINI a également ses limites puisqu'il ne prend pas en compte l'ensemble des revenus (immobiliers, etc).

5.2 Les soins de santé : à l'avant-plan

Lors de l'éclatement de la crise du coronavirus, nos soins de santé se sont directement retrouvés à l'avant-plan. Les soins de santé sont un bien collectif par excellence. Ils méritent donc un financement collectif solidaire. Les dépenses dans les soins de santé constituent un investissement et non un coût.

Les prestataires de soins sont indéniablement LES héros de cette crise. Ils ont été et restent le principal atout de nos soins de santé. Et même si l'on entend souvent le contraire, les dépenses de soins de santé de notre pays ne sont pas si élevées. Par habitant, la part qui revient aux soins de santé en Belgique est légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE.

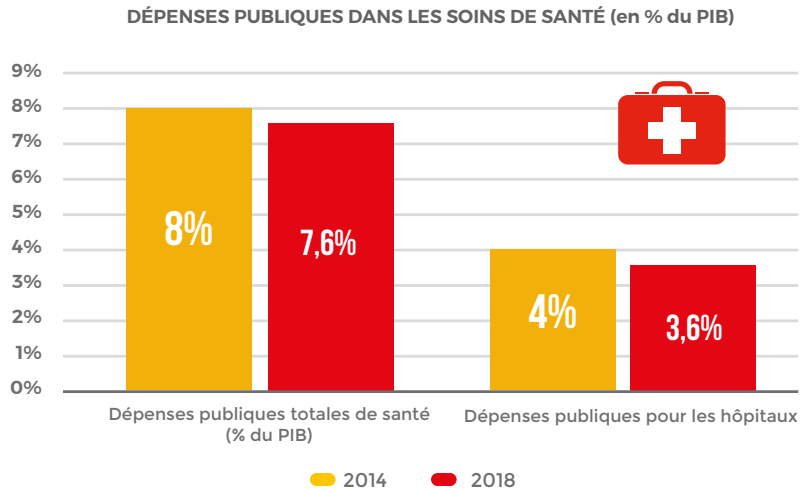
« Les médisants disent toujours que nos soins de santé sont extrêmement coûteux.
Les chiffres prouvent le contraire. »



Source : Health at a Glance OECD 2019
(en dollars, avec adaptation en fonction de la parité de pouvoir d'achat)

Alors nous réclamons un meilleur financement pour les soins de santé depuis des années, nous avons dû constater que lors du dernier gouvernement (depuis 2014) des économies ont été réalisées. Exprimées en fonction du PIB (ce que nous créons ensemble en termes de prospérité), les ressources consacrées aux soins de santé diminuent, en particulier les ressources destinées aux hôpitaux.

« Nous investissons une plus petite partie de notre prospérité dans les hôpitaux. »

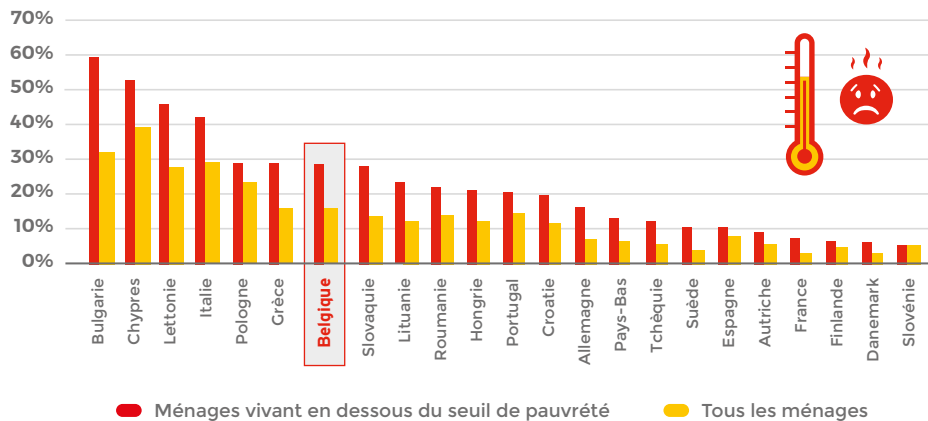


Source: Eurostat, 2020.

De plus, l'accès à nos soins de santé n'est pas le même pour tout le monde. Pour ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté, la visite au médecin n'est pas une sinécure. Le risque de pauvreté survient lorsqu'une personne gagne moins de 60 % du revenu médian en Belgique (= seuil de pauvreté).

Selon les derniers chiffres disponibles, pour 3 familles sur 10 vivant en dessous du seuil de pauvreté, la visite d'un médecin pose un problème financier. La Belgique se retrouve parmi les plus mauvais élèves d'Europe.

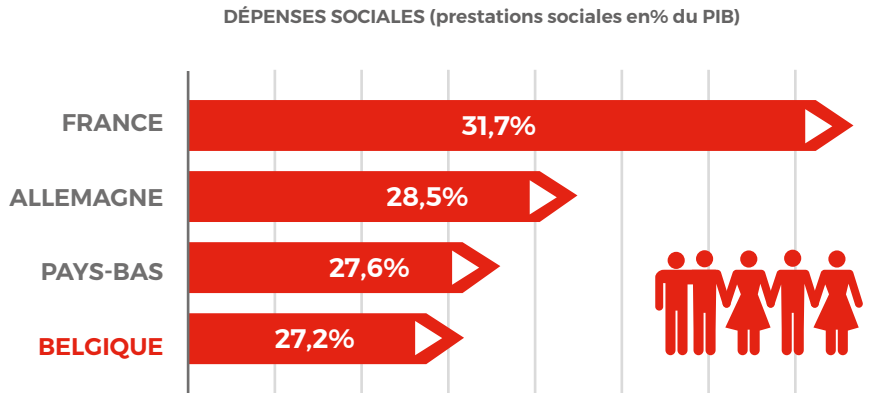
**POURCENTAGE DE PERSONNES POUR LESQUELLES LES SOINS MÉDICAUX
REPRÉSENTENT UNE CHARGE FINANCIÈRE ÉLEVÉE (%)**



Source: Eurostat, EU-SILC 2017.

5.3 Les dépenses sociales dans leur totalité ne sont pas exceptionnelles

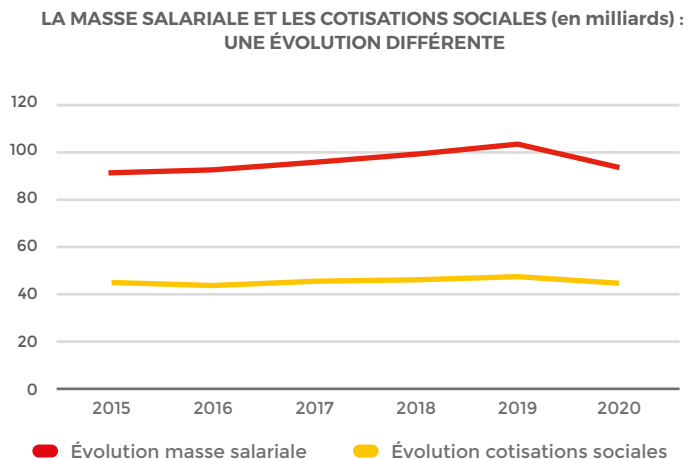
Outre les soins de santé, d'autres éléments de la sécurité sociale constituent un amortisseur dans cette crise. Pensons surtout au chômage. Cependant, notre sécurité sociale a été fragilisée par le gouvernement Michel. Selon Eurostat, la Belgique a consacré un peu plus de 27% de son PIB à la protection sociale en 2017. Il concerne les dépenses en prestations sociales: chômage, retraite, maladie et invalidité. On dit parfois que nos dépenses sont excessives. C'est loin d'être vrai, nous dépensons moins dans ce domaine que nos pays voisins.



Source : Eurostat, 2020.

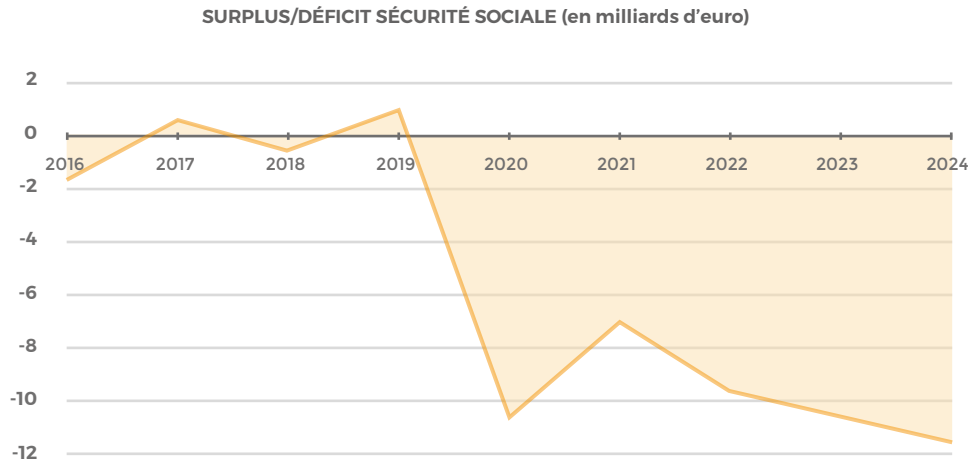
5.4 Financement de notre sécurité sociale : plus aucune certitude

Entre 2016 et 2018, les cotisations sociales patronales ont diminué pour passer de 32,4 % à 25 % à la suite de la mesure du tax-shift. Selon le Bureau du Plan, cette mesure a coûté 5,8 milliards d'euros. Les statuts flexibles (interim, flexi-jobs,...) et les rémunérations alternatives (voitures de sociétés, chèques, droits d'auteur, warrants, etc) ont été encouragés sur le plan fiscal et en termes de contributions sociales. Cette politique délibérée de coupes dans les recettes de la sécurité sociale apparaît clairement lorsque l'on compare la masse salariale et les cotisations sociales. Entre 2015 et 2019, la masse salariale a augmenté de 13%, contre une maigre progression de 6% seulement pour les cotisations. Et puis, il y a eu la crise du coronavirus.



Source : Comité de gestion de la sécurité sociale

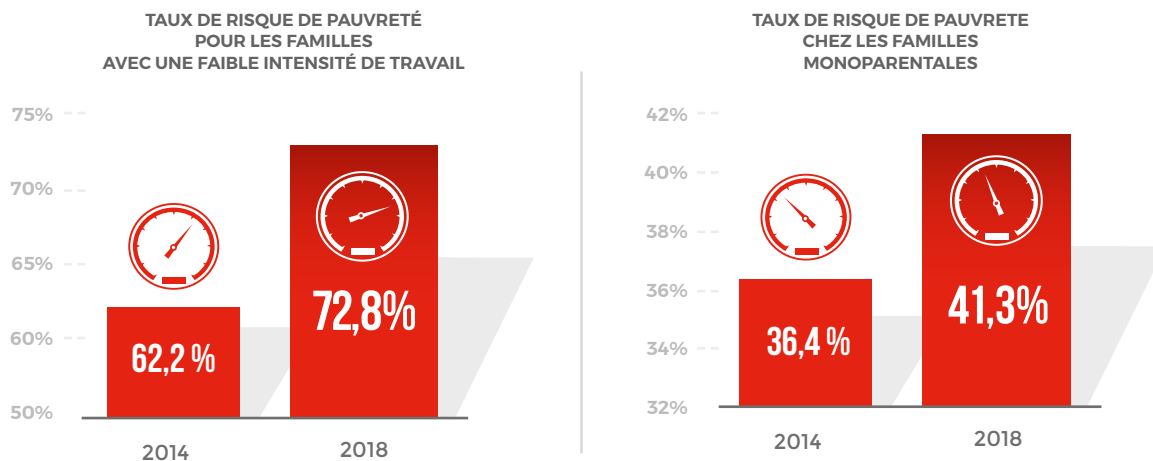
La crise du coronavirus se traduit par une augmentation des dépenses (chômage temporaire, invalidité, congé parental, ...) et une baisse des revenus (due au fait d'avoir moins d'emplois et moins d'heures travaillées). Au total, on estime que la sécurité sociale perdrait 8,5 milliards d'euros en 2020. Pour 2021, il y a un risque de déficit de plus de 7 milliards d'euros. Dans les années suivantes, ce déficit augmenterait encore, pour atteindre près de 12 milliards d'euros en 2024. Un ajustement structurel du financement est nécessaire de toute urgence, notamment la garantie de la dotation d'équilibre. La dotation d'équilibre s'élevait à environ 3 milliards d'euros en 2019.



Source : Gestion Globale ONSS, 2020.

5.5 Des trous dans notre sécurité sociale

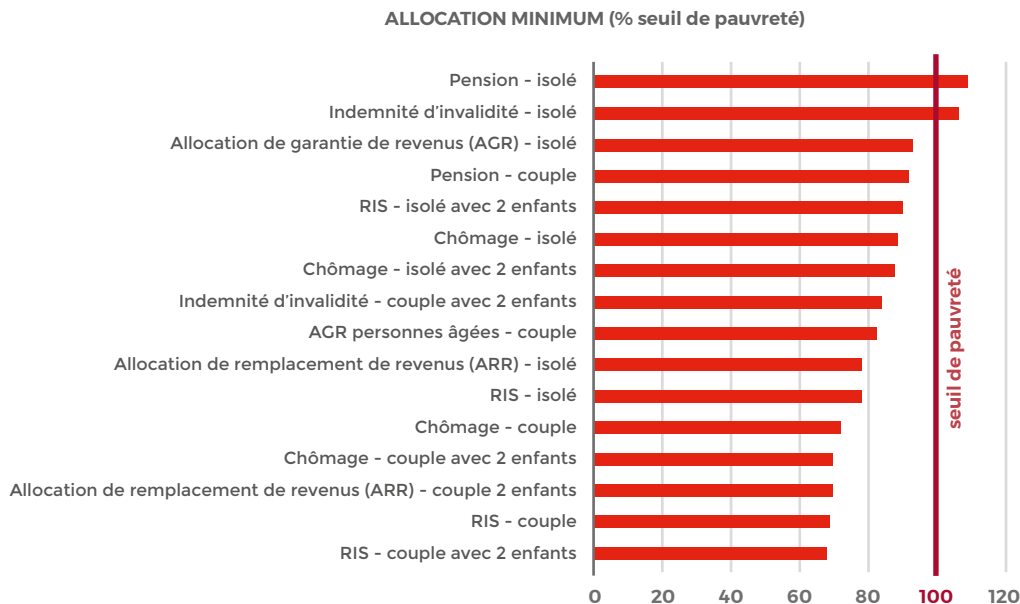
Les besoins en protection sociale sont grands et ne cessent d'augmenter avec le temps. Et pourtant, avec notre système de sécurité sociale, certaines personnes sont laissées pour compte. Par manque de volonté politique dans le passé, le financement de notre sécurité sociale risque de se retrouver dans les problèmes, avec davantage de personnes qui vont tomber entre les mailles du filet de la protection sociale. Rien que ces 4 dernières années, le risque de pauvreté dans les groupes les plus vulnérables a augmenté de façon très sensible.



Source : Statbel, 2020.

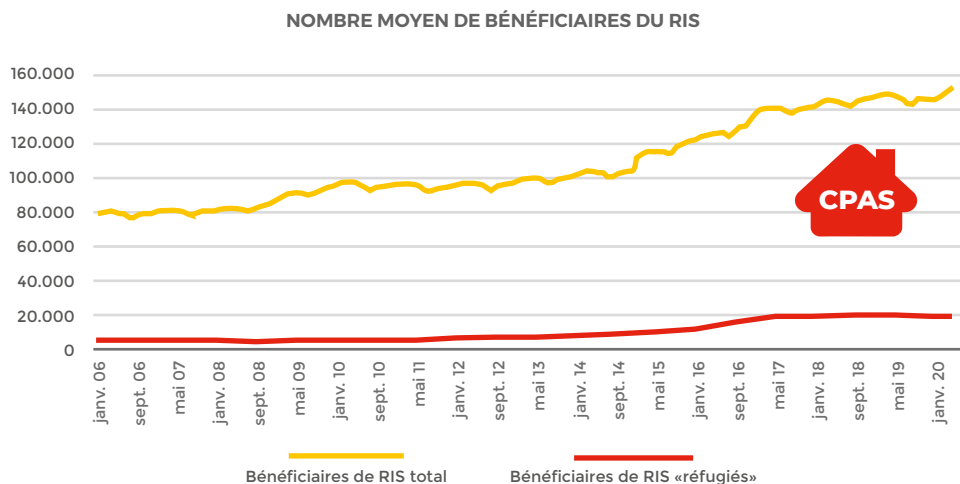
Remarque : une famille à faible intensité de travail est une famille dont les membres adultes remplissent moins de 20% de leur potentiel de travail (en heures).

En cause principalement, la conjonction de deux facteurs : des allocations trop basses et un manque d'emplois correctement payés dans certaines catégories professionnelles. Les allocations dans notre pays sont trop basses. Une allocation devrait constituer une protection contre la pauvreté, mais ce n'est pas le cas pour les allocations les plus basses (les minima sociaux). Seule une partie de ces minima sociaux (et le salaire minimum) se situent au-dessus du seuil de pauvreté. Les allocations ratent donc leur objectif qui est de prévenir la pauvreté.



Source : SPF Sécurité sociale, 2020.

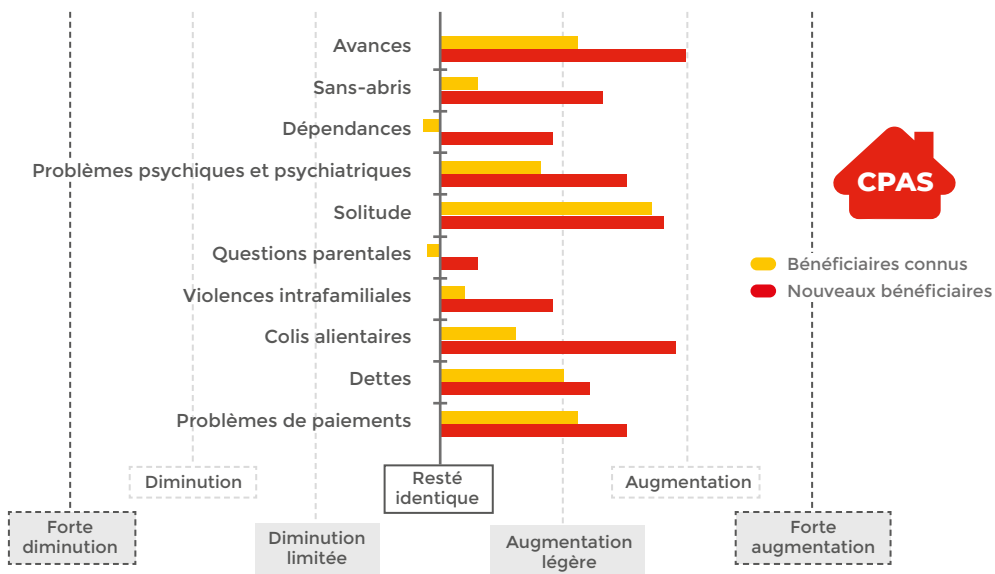
Par ailleurs, de plus en plus de personnes se retrouvent exclues de la sécurité sociale. Leur dernière bouée de sauvetage est alors le CPAS, afin d'obtenir le revenu d'intégration. Le nombre de personnes qui doivent s'en sortir avec un revenu d'intégration a augmenté de façon dramatique ces dernières années. Des conditions d'accès aux allocations de chômage de plus en plus strictes font que d'avantage de personnes se retrouvent dans l'impasse. A noter par ailleurs que la thèse de l'extrême-droite selon laquelle « *la majeure partie de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration s'explique par la migration* » est un mensonge.



Source : SPP intégration sociale, 2020.

Indépendamment de l'augmentation du nombre de personnes qui a dû retomber sur le revenu d'intégration, les CPAS sont confrontés à de nombreuses autres questions qui illustrent clairement combien l'impact familial et social de la crise du coronavirus est lourd. Ainsi, les demandes de colis alimentaires et d'avances financières ont explosé et les demandes par rapport à des questions de violence intrafamiliale aussi sont devenues plus importantes.

ÉVOLUTION DES DEMANDES POUR DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES



Source : Covavit consortium, mai 2020.

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos :

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be

   syndicatFGTB

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources.
Editeur responsable : Thierry Bodson © novembre 2020

Deze brochure is ook beschikbaar in het Nederlands : www.abvv.be/brochures

D/2020/1262/13